

Que m'apporte l'adhésion à EFA ?

En adhérant à Enfance & Familles d'Adoption du Bas-Rhin, vous rejoignez les 120 familles adoptives du département qui participent à la vie de notre mouvement et, bien au-delà, vous entrez dans le cercle de 8 000 familles et adoptés majeurs répartis en France au des 92 associations départementales affiliées à la fédération Enfance & Familles d'Adoption.

Vous recevez régulièrement

- Les invitations à nos rencontres (journées familiales, réunions d'information pour les postulants...), aux soirées témoignages, aux conférences et débats que nous organisons périodiquement ;
- La revue trimestrielle *Accueil* publiée par la fédération EFA. *Accueil* est la seule revue française exclusivement consacrée à l'adoption. Chaque numéro comporte un dossier thématique, vos témoignages, des rubriques (Santé, juridique, adoption internationale...). En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel (remise de 50% par rapport au prix public).

Vous avez accès

- A la ligne nationale d'écoute destinée aux familles – informations sur <https://www.adoptionefa.org/efa-qui-sommes-nous/accompagner-et-ecouter-les-familles/la-ligne-decoute-nationale/>
- A la ligne locale d'écoute en cas de difficultés : 03 88 35 57 97 (répondeur en journée, accueil le soir à partir de 20h par un psychologue clinicien, parent adoptif) ;
- A une information et un accompagnement vers un enfant à besoins spécifiques grâce à notre service ERF ;
- Aux groupes d'échanges, café des parents, journées de sensibilisation à la parentalité adoptive...
- Selon votre demande, à une mise en contact avec des familles adoptives avec lesquelles vous souhaitez échanger (parents ayant adopté des enfants « grands » ou via tel OAA ou dans tel pays, parents célibataires, parents ayant déjà des enfants, etc..) ;
- Et lors de nos permanences : au prêt de livres, revues et vidéos sur l'adoption disponibles à notre lieu d'accueil ;
- Et vous bénéficiez de l'écoute, de l'expérience de nombreuses familles aux parcours multiples et variés.

Via l'accès internet, nous avons développé pour vous

- Un site d'information privilégié : <http://efa67.free.fr>
- Une adresse contact : secretariat.efa67@gmail.com
- Un groupe facebook : <https://www.facebook.com/groups/580041335483838/>

Notre association départementale étant membre de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Bas-Rhin, vous êtes membre également de cette institution et à ce titre bénéficiez de leur représentation et des services aux familles.

Toutes les informations utiles sont disponibles notre site ou sur demande à secretariat.efa67@gmail.com

A quoi sert ma cotisation annuelle ?

Notre association reverse 22 euros à la fédération EFA ainsi qu'une cotisation à l'UDAF.

La fédération EFA est devenue en 60 ans l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics (ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, Mission de l'adoption internationale, ministère de la Justice), des élus et des différents organismes agissant en matière d'adoption. Elle participe à l'évolution de la législation et des idées dans la société en intervenant dans les médias et auprès des élus politiques. Elle est membre du Conseil supérieur de l'adoption, du Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles et du comité de suivi de l'Agence Française de l'Adoption. Elle mène des actions en justice pour défendre les intérêts des enfants et des familles adoptives, des missions dans les pays d'origine. Elle vous informe et vous accompagne grâce à ses publications, une newsletter bimestrielle et à son site (www.adoptionefa.org)...

Le solde restant à notre association départementale est consacré aux moyens nécessaires à son fonctionnement : organisation de manifestations, documentation, formations, location de salles... Il nous permet de vous accompagner avant, pendant et après l'arrivée de vos enfants, de pérenniser nos activités et de donner plus de poids à nos représentants dans les institutions (Conseil de famille des pupilles de l'Etat, commission d'agrément) et administrations locales.

Votre adhésion est importante pour les représentativités et la légitimité de notre mouvement.
Une fédération forte de plus de 8 000 familles est entendue au sein des instances traitant de l'adoption.
Votre voix s'ajoute à toutes les autres afin de témoigner du vécu des familles adoptives et des adoptés et défendre au mieux l'intérêt supérieur de l'enfant et son droit à avoir une famille.